

Letienne Pierre François Léopold.

Domicilié à Athies-les-Arras (Pas de Calais). Célibataire.

Né à Dourges (Pas de Calais) le 16 juillet 1922, étudiant, fils de Pierre François Letienne, instituteur et de défunte Louise Thilliez.

Enregistré N°1 dans l'acte de décès collectif.

Mort pour la France

Extrait du Jugement: Enregistré à Nantes le neuf mai mil neuf cent quarante-six. Folio honte, case quatre cent vingt et un. Gratis. Dont mention à Montargis le vingt-sept mai mil neuf cent quarante-six. De la mort: 1946

Feuille 665

Le huit avril mil neuf cent quarante-cinq

74 981 Et/c

REGISTRES DE L'ETAT CIVIL

Seigneur, 3

DECES de:

Pierre François Léopold Letienne

Dressé le vingt-deux mars mil neuf cent quarante-cinq, à seize heures, sur la déclaration de Galligot Jean, trente trois ans, gendarme à Châtillon de Michaille qui a attesté reconnaître Pierre Letienne depuis plusieurs d'identité et photographies comme qui, lecture faite, a signé avec Nous, étant inscrit sous le N° 1 dans l'acte de décès, Maire de N° 14 en date du neuf #4

quatre

avril mil neuf cent quarante-cinq

quatre concernant dix énormes

Renvois approuvés avec que

basatin de dix mots nuls

1946

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

CANTON D'ARRAS-NORD

Mairie d'Athies-les-Arras

Athies le 16 Janvier 1947

Renseignements recueillis pour l'établissement de l'acte de décès de:

Etienne Pierre François Léopold

né le seize juillet mil neuf cent vingt deux

à Dourges, Pas de Calais

fils de Etienne Pierre François, instituteur

public à Athies les Arras et de Thilliez

Louise, décédée.

Domicilié à Athies les Arras.

Le Maire,

C. Jiffith

ATHIES-LEZ-ARRAS

Mademoiselle Stétiennette Paulette - 8 rue Méaulens à Juas
à Monsieur le Maire de Montanges (Ain)



Monsieur le Maire,

La réponse de Monsieur le Maire de Saint Germain de Joux à une demande de renseignements que je lui avais adressée concernant mon frère Stétiennette Pierre me fait connaître que je pourrais m'adresser utilement à vous.

Je vous prie en conséquence de vouloir bien m'indiquer si mon frère Pierre, étudiant, né le 16 juillet 1922 à Douges (Pas de Calais) dont je joins ci inclus trois photos ne figure pas parmi les victimes tuées en combat au début d'avril.

La dernière lettre émanait de La Pesse dans le Jura où il habitait provisoirement chez M^{rs} Leroy Stienne Boulanger qui a été emmené par les allemands au début d'avril.

Monsieur le Préfet du Jura m'a fait connaître que mon frère avait quitté ce domicile peu de temps auparavant pour rejoindre le maquis et qu'aucune trace précise de lui n'avait pu être découverte.

Je vous prie de cas échéant de vouloir bien communiquer ma lettre à la gendarmerie de Châtillon de Michaille qui pourrait peut être me fournir l'adresse d'un de ses camarades qui habite Seyssel et dont la mère est modiste - quai du Rhône.

Cette dame m'avait, à deux reprises donné des nouvelles de mon frère au cours du premier trimestre mais j'ai perdu son adresse, ayant été sinistrée lors du premier bombardement d'Ain.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie de croire, Monsieur le Maire à mes sentiments très respectueux

Ain le 30 Novembre 1944

Stétiennette

DÉPARTEMENT

DU

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

CANTON D'ARRAS-NORD

Mairie d'Athies-lez-Arras



Athies le 20 janvier 1944.

M. Lhéreau, Substitut public à Athies
à Monsieur le Maire de Montreuges (Ais)

Monsieur le Maire,

Je vous remercie des renseignements sur mon fils
que vous avez adressés à ma fille, en réponse à
la demande qu'elle vous avait faite.

Je crois qu'il ne doit plus subsister de doute sur
l'identité de mon fils que, naturellement, j'ai
l'intention de faire réintégrer à Athies, dès
que possible.

Veuillez trouver, ci-joints, les renseignements nécessaires
pour l'établissement de l'acte de décès & acquies,
Monsieur le Maire l'expression de mes sentiments
respectueux et reconnaissants.

Lhéreau

SECRETARIAT GENERAL DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

D/35 bis

REPUBLIQUE FRANCAISE

Service
de l'Etat-Civil
139, rue de Bercy
PARIS-12°

Paris, le

4 OCT 1945

N° 74981
(a rappeler)

EO/c

LE SECRETAIRE GENERAL AUX
ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

VICTIMES CIVILES
DE LA GUERRE

à Monsieur le Maire

de

Montouges Ais

J'ai l'honneur de vous faire connaître
qu'il y a lieu d'inscrire la mention "MORT
POUR LA FRANCE" dans l'acte de décès de
LETIENNE

Pierre Francois Leopold

(Victime Civile de la Guerre, décédé le 8 Avril 1944)

sur le territoire de votre commune
dans les conditions prévues par la loi du
28 Février 1922.

Vous voudrez bien me faire connaître la
date à laquelle cette inscription aura été
effectuée.

Je vous serais obligé de prier M. le
Procureur de la République de faire complé-
ter par la même mention le registre déposé
au Greffe de son Tribunal.

Pour le Secrétaire Général

et pour l'ordre

Pour l'Etat-Civil

Chef de Service

des Successions

Barrat

14^e Légion.

Gendarmerie Nationale.

Compagnie de l'AIN.

Ce jourd'hui, treize avril mil neuf cent quarante-quatre, à seize heures,

Section de Nantua.

Nous soussignés

BECLERE, François,

et

GALLEZOT, Jean,

Brigade de Chatillan-de-Michaille.

P.V. N° 57 du 13/4/44

COPIE.

Gendarmes à la résidence de Chatillan-de-Michaille, département de l'Ain, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos Chefs, en visite de Commune à Montanges, Ain, relatons que le 9 avril 1944, la brigade était avisée par les troupes allemandes que les cadavres de 10 hommes du Maquis se trouvaient sur le territoire de la commune de Montanges, et qu'il fallait faire procéder à leur enlèvement. Après avoir prévenu notre commandant de Section, et notre commandant de Compagnie, et l'adjoint au maire de Montanges, nous nous sommes rendus sur les lieux accompagnés de 4 hommes de Chatillan.

Au lieu-dit Etraz, au bord d'un petit sentier à proximité de la maison COLLET, nous avons découvert les cadavres de 7 inconnus, que nous avons fait charger sur un char pour les emmener à Montanges.

L'autorisation de nous rendre dans cette commune, par les allemands, nous avons chargé de procéder à la feuille de ces corps, M. ROCHAIX secrétaire de Mairie, qui nous a fourni les renseignements suivants:

"Le 9 avril, à notre rentrée à Montanges, nous avons déposé les corps dans un local vide et procédé à leur feuille, mais les allemands ne leur avaient laissé que peu et même pas de papiers ou objets permettant de les identifier. Nous les avons numérotés de 1 à 10. Je vous remets les objets trouvés en leur possession.

Lecture faite persiste et désigne.

Madame COLLET, demeurant à Etraz, déclare:

"Le 8 avril 1944, lors des opérations allemandes effectuées dans la région, je me trouvais dans notre maison d'Etraz. Lorsque soudainement, j'ai entendu l'écatement de coups de feu provenant de la Tour de Chatillan. Prise de peur je me suis cachée dans la cuisine et j'ai attendu la fin de la bataille.

Vers 14 heures trente, celle-ci était terminée.
Les allemands arrivèrent peu après, J'ai vu à ce moment des jeunes gens qui étaient blessés et qui râlaient sur le chemin. L'un d'eux réclamait à boire, les allemands lui donnèrent et l'achevèrent d'une balle dans la nuque.
J'ai vu le lendemain, d'autres cadavres sur le Chemin. Je ne connais pas ces/jeunes gens.

Lecture faite persiste et signe.

Tous les cadavres placés sur le Chemin d'ETRAZ étaient achevés d'une balle dans la nuque, aucune blessure n'était apparent sur le reste du corps.

Signalement du cadavre:

Age approximatif, 20 à 25 ans, Cheveux roux, porteur d'un couteau blanc et d'un briquet automatique, aux initiales J.A. Dans ses poches, nous avons trouvé une plaque, au nom de LETIENNE, Pierre, 1er R.I., né à DOURGES, Pas(de-Calais, le 16 Juillet 1922.

Ce cadavre correspond au N° 1.

La plaque est en dépôt à la brigade.

----- BECLERE, GALLEZOT.

La sœur de LETIENNE A adressé une lettre à la mairie de St-Germain, et il s'agit bien sans aucun doute de LETIENNE, Pierre.